

PROGRAMME DE FORMATION AAC REMC (référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne)

LES OBJECTIFS ET DIPLÔME VISE :

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule de la catégorie B et sur la sensibilisation aux différents risques de la route en suivant le programme de formation REMC de la catégorie B et la matrice GDE.

- Une acquisition, progressive et étalée dans le temps, des compétences indispensables à la conduite sûre et responsable d'un véhicule de la catégorie B dans des situations de circulation les plus variées possibles.

La formation doit être adaptée aux besoins spécifiques de chaque conducteur.

LE PUBLIC CONCERNE ET LES PRE-REQUIS :

- Être âgé de 15 ans minimum (sans limite d'âge) pour déposer le document Cerfa 02 en enregistrement sur le site A.N.T.S. afin de commencer la formation et de pouvoir présenter l'E.T.G (Épreuve Théorique Générale du code de la route).
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR pour les personnes âgées de moins de 21 ans.
- Présenter un accompagnateur répondant aux conditions suivantes :
 - . Avoir + de 5 ans de permis (nombre de points indifférent) sans interruption.
 - . Ne pas avoir été condamné pour homicide et blessures involontaires, conduite sous l'emprise de substances ou sous l'emprise de l'alcool, délit de fuite, refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter conduite sous le coup d'une suspension ou d'une annulation du permis et être sobre.
 - . Être mentionné dans le contrat signé avec l'établissement de conduite.
 - . Participer au rendez-vous préalable.
- Avoir établi un accord préalable pour l'apprentissage accompagné de la conduite avec l'assureur.
- Être âgé de 17 ans minimum pour passer les épreuves pratiques de la conduite de la catégorie B.

LES INTERVENANTS :

- Etablissement de formation disposant d'un agrément en cours de validité.
- Une secrétaire à l'accueil pour les démarches administratives.
- Un enseignant diplômé (B.E.P.E.C.A.S.E.R ou TITRE PRO) titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie B, en cours de validité.

LA CONSTITUTION /RESTITUTION DU DOSSIER :

L'élève doit rassembler l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de son dossier (cf site web), ce n'est qu'une fois celles-ci rassemblées, et le contrat signé que la formation débutera.

L'élève qui souhaite quitter l'auto-école se verra remettre les pièces fournies, son formulaire NEPH, copie de sa réussite au code, un relevé des heures effectuées. Il aura toujours accès à son livret numérique pour y relever le détail de sa progression.

Le montant des frais administratifs est de 150€.

L'EVALUATION DE DEPART :

Une évaluation de départ est obligatoire (Arrêté du 05 mars 1991 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière) et se déroule sur simulateur, dans des conditions de conduite adaptées aux novices. **Son prix est de 40€.**

DUREE ET PRIX UNITAIRE DES ACTIONS DE FORMATION :

- **Frais administratifs, reflexe box, évaluation de départ : 240€**
- Première partie : **Formation initiale de type théorique** (code). La durée du forfait dans l'établissement de conduite Reflexe conduite est de 3 mois : **149€**

- Deuxième partie : **Formation initiale de type pratique** avec une partie théorique qui durera, en fonction du forfait choisi, **20H minimum en boîte manuelle à 50€/cours (dont 5 H sur simulateur à 25€/cours) à 1150€ ou 13H minimum en boîte automatique à 60€/cours (dont 3H sur simulateur à 25€/cours) à 870€**
- Troisième partie : Rendez-vous préalable avec un accompagnateur d'une durée de 2H. à **100€ en boîte manuelle et 120€ en boîte automatique**
- Quatrième partie : 1er rendez-vous pédagogique entre 4 et 6 mois et 1000 kms, (pratique en voiture et théorie) : 2H à **100€ en boîte manuelle et 120€ en boîte automatique**
- Cinquième partie : 2ème rendez-vous pédagogique avant le passage du permis et 3000 kms, (pratique en voiture et théorie) : 2H à **100€ en boîte manuelle et 120€ en boîte automatique.**

La durée sera aussi déterminée par l'évaluation de départ avant la signature du contrat. **Aucun frais complémentaires**, sauf à devoir ajouter des cours de conduite pour acquérir les 4 compétences obligatoires. **Soit un prix total du forfait de : 1590€ en boîte manuelle et 1390€ en boîte automatique.**

LE PROGRAMME / CONTENU DES PRESTATIONS :

- Une formation théorique de préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code ou stage code.
- Séquence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Séquence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Séquence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Séquence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Voir programme détaillé en page 2.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Moyens pédagogie :
 - Méthodes et techniques adaptées aux adultes.
 - Outils pédagogiques et réglementaires (suivi de la progression en ligne, livret d'apprentissage, livre de code, regroupés dans **une reflexe box à 50€** comprise dans le forfait).
- Moyens techniques partie théorique :
 - Salle chauffée avec tables et chaises.
 - 1 boîtier de code comprenant plus de 500 questions de code conformes au nouvel examen reprenant les thèmes du code avec explications et schémas supplémentaires par un enseignant à la demande de l'élève.
 - Tablettes mises à disposition pour les cours théoriques par thèmes.
- Moyens techniques partie pratique :

Les textes en vigueur stipulent que la formation doit être effectuée sur des véhicules appartenant à l'auto-école.

 - Véhicule à double commande de la catégorie B (Véhicule de Marque Renault, modèle clio ou C3 en boîte manuelle – SEAT Ibiza ou C3 en boîte automatique) assuré, entretenu et mis à disposition.
 - Un simulateur « SCOP1 ».

LES MODALITES DE LA FORMATION A LA CONDUITE :

1 élève par véhicule avec la possibilité d'être en binôme lors de la préparation au permis. **Au maximum 50 minutes de conduite effective, et 10 minutes d'explication/bilan.** Horaires et jours de cours seront fixés avec l'établissement de formation.

Le début et la fin de la formation se fera à l'établissement, sauf accord préalable entre l'élève et l'enseignant.

L'EXAMEN :

- L'épreuve théorique générale (E.T.G), vous serez présenté lorsque vous aurez obtenu une moyenne de 36/40 minimum durant 5 tests successifs.
- L'épreuve pratique de conduite, vous serez présenté lorsque votre livret fera apparaître la maîtrise des 4 compétences obligatoires, sur proposition de votre enseignant.

Séquence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures
- Entre, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Séquence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

Séquence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Séquence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage de longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risques au volant et les recommandations à appliquer
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

